



COUPE EXTERIEURE U18F SAISON 2023 / 2024



Article 1 : ORGANISATION

Cette coupe est ouverte à tous les clubs affiliés du District d'Indre et Loire. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité de Direction, sera prélevé sur le compte du club. Toutes les équipes de la catégorie U18F engagées en championnat à 8 seront automatiquement engagées sur la coupe extérieure U18F, les clubs ne souhaitant pas participer devront envoyer un mail avant la date communiquée. L'organisation et l'administration sont confiées à la Commission Féminine.

Article 2 : SPECIFICITES DE LA COUPE EXTERIEURE U18F

Licenciées	U18F, U17F, U16F, U15F (3 maxi)
Pratique / Effectif	8 x 8 + 4 remplaçantes
Aire de jeu	Demi-terrain foot à 11 Surface réparation de 26 mètres x 13 mètres
Temps de jeu	2 x 45 min
Ballon	Taille n°5
Hors jeu	Ligne médiane
Relance du GB	Dégagement de volée ou $\frac{1}{2}$ volée strictement interdit

La Coupe extérieure U18F est régie par les lois du Foot à 8.

Article 2.1 : Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un(e) dirigeant(e) licencié(e) et non suspendu(e). Son nom doit figurer sur la feuille de match.

Article 3 : DEROULEMENT DE LA COUPE EXTERIEURE

Les dates de coupe extérieure U18F :

- 1^{ère} Phase : (4 triangulaires 8 matchs par équipes minimums)

- ✓ Samedi 18 novembre 2023
- ✓ Samedi 09 décembre 2023
- ✓ Samedi 10 février 2024
- ✓ Samedi 16 mars 2024

- ✓ Demi-Finale : Samedi 4 mai 2024
- ✓ Finale : Samedi 8 juin 2024

En 1^{ère} phase :

- ↳ Les équipes sont réparties en 1 poule de 3 équipes et 1 poule de 4 équipes _ (tirage au sort réalisé en réunion technique ou commission sportive)

Les équipes se rencontrent en match sec

A chaque journée, les triangulaires et quadrangulaires seront à nouveaux tirées au sort.

↳ Temps de jeu par match 1 x 45 minutes soit 2 matchs de 45 minutes par équipe (format triangulaire) ou 3 matchs de 30 minutes (format quadrangulaire)

Article 4 : ATTRIBUTION DES POINTS

- ↳ Victoire : 4 pts
- ↳ Nul : 2 pts
- ↳ Défaite : 1 pt
- ↳ Un forfait entraîne -1PT sur la journée et 0 but

A l'issue de la phase 1 : En cas d'égalité au classement global, nous déterminerons les premières places selon : le Goal Average particulier, Goal Average général, Meilleure attaque, Meilleure défense.

Article 6 : QUALIFICATION

A l'issue de chaque triangulaire et/ou quadrangulaire les points de la journée seront additionnés sur les 4 journées pour établir un classement final. Au classement final, les 4 premières équipes qui auront le plus de points seront qualifiées pour participer à la Demi-finale.

Article 7 : LOIS DU JEU

Le règlement du Foot à 8 sera intégralement appliqué hormis « la pause coaching ».

L'arbitrage à la touche par une joueuse est recommandé.

L'arbitrage au centre par un éducateur du club d'accueil.

Article 6 : LITIGE

Tous les cas non prévus au présent règlement seront réglés par la Commission Féminine du District d'Indre et Loire dont, les décisions seront sans appel.

